

**17^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 13 décembre 2022 – 19 h
Rencontre tenue de façon virtuelle (Zoom)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du CED, aux employés et aux membre du public présents. Elle rappelle que les terres sur lesquelles nous nous trouvons un peu partout à la grandeur du DSFNE font partie du territoire traditionnel non cédé des Micmacs. Ce territoire est visé par les « traités de paix et d'amitié » que les Malécites et les Micmacs ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais reconnaissaient de fait le titre des Micmacs et des Malécites et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Gérard Robichaud; Ghislaine Foulem; Richard Gallant; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Danny Comeau, Michèle Hébert, Guy Chiasson, Marie-France Maltais, Alexandre Veilleux

Directeur général : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable CRS : Brigitte Couturier

ABSENCES : Aucune

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 101, RÉOLUTION 17-3

Le conseiller Gérard Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Marie-France Maltais

**QUE soit accepté, tel que modifié au point 11.2.4 « Lettre de Brian Comeau »,
l'ordre du jour de la réunion publique du 13 décembre 2022**

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit n'est rapporté.

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Madame Guylaine Roy, direction de l'Académie Assomption, présente la présidente du CPAÉ, madame Laura Renouf, maman de trois enfants. Toutes deux font une présentation sur leur projet d'école réimaginée, qui touche aux trois finalités du CED. Elles font état des activités qui ont eu cours et de la philosophie qui anime l'école. Leur projet a entraîné la réorganisation complète du 3^e étage de l'école afin de permettre aux apprenants de développer leurs compétences en explorant sept champs d'intérêts différents : manipulation et construction; arts; technologies; cuisine; sciences; créations musicales. Ce sont les apprenants qui initient les idées de projets. Les apprenants ont aussi l'occasion d'améliorer leur mieux-être en participant à diverses activités dont des cours de natation, du patin, de la raquette, la vie en forêt. Plusieurs activités sont aussi organisées pour développer le sentiment d'appartenance à la communauté. L'école souhaiterait aller plus loin en invitant des gens de la communauté à venir offrir des ateliers aux apprenants et en mettant de l'avant son projet de classe extérieure. La présidente du CPAÉ présente les recommandations du comité après une mise en contexte. Le CPAÉ de l'école souhaiterait le décombinement de la classe de 3^e, 4^e et 5^e années afin de permettre aux apprenants de rattraper le retard accumulé pendant la pandémie de COVID-19, diminuer le niveau d'anxiété et assurer une meilleure stabilité en diminuant le nombre d'enseignants qui interviennent dans la classe en formant une classe de 3^e année avec un enseignant à temps plein et une classe de 4^e et 5^e années avec un enseignant à temps plein ou deux enseignants à temps partiel. Le CPAÉ demande aussi l'appui du CED pour organiser des sessions de mieux-être en collaboration avec les spécialistes de la région afin de diminuer l'anxiété post-COVID chez les apprenants.

Madame Foulem félicite l'école et le CPAÉ et reconnaît l'implication et l'engagement de sa présidente. Elle reçoit les recommandations du CPAÉ et informe madame Renouf que le CED étudiera chacune d'elles lors de ses réunions subséquentes et fera un suivi avec elle au début de la prochaine année.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente revient sur les objectifs du programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à **mesdames Suzanne Thériault et Chantal Haché**, toutes deux adjointes administratives à la Polyv. Louis-Mailloux. Elles ont été mises en nomination par une collègue, madame Sonia Vienneau, préposée de bibliothèque scolaire à cette école. Ce sont des adjointes administratives hors pair. Qui font preuve d'une grande conscience professionnelle. Madame Chantal est la personne la plus organisée alors que madame Suzanne possède un tempérament très calme. À leur deux elles font une équipe remarquable. Elles ont, la plupart du temps, les réponses à toutes les questions et sont toujours prêtes à aider. Quoique travailler avec le public n'est pas toujours chose facile, ces dames ont toujours le sourire et sont toujours de bonne humeur. Elles sont des collègues précieuses. Mesdames

Chantal et Suzanne sont indispensables. Elles savent tout, elles connaissent tout ou presque tout de leur école. Elles sont l'image de l'école, car elles sont le premier contact en y entrant. Ce sont elles qui nous accueillent chaque matin. Leur présence et leur aide nous sont très précieuses pour leurs collègues. Elles contribuent fortement au bon fonctionnement de leur école.

Au terme de l'éloge qui leur est fait, la présidente leur rappelle qu'un cadre leur sera remis au nom CED-DSFNE. Chacune des deux récipiendaires prend la parole pour remercier madame Vienneau d'avoir soumis leur candidature.

6. Perfectionnement du Conseil

6.1 Retour sur la participation au 32^e congrès et AGA de la FNCSF

Quatre membres du CED ont participé à ce congrès et AGA qui se sont déroulés à Whitehorse au mois d'octobre : la présidente, Ghislaine Foulem, le vice-président, Richard Gallant, et les conseillères Marie-France Maltais et Michèle Hébert. La FNCSF regroupe 28 conseils scolaires francophones du Canada hors Québec. Il a été intéressant de revoir les autres membres qui sont dispersés à la grandeur du pays en milieu minoritaire et de pouvoir faire du réseautage. La visite de l'école de Whitehorse a particulièrement retenu l'attention et pourrait nous inspirer dans l'aménagement de nos propres écoles. Les ateliers ont été aussi très intéressants, notamment celui qui portait sur l'article 23 avec des spécialistes en la matière. Il est à noter que 20 p. 100 de la population de Whitehorse est francophone. Les membres du Conseil auraient apprécié avoir plus de temps pour pouvoir échanger avec les élus des autres provinces et pouvoir poser des questions aux spécialistes.

7. Pour discussion ou décision du CED

7.1 Demande AFPNB – adhésion pour les CPAÉ

MOTION 102, RÉOLUTION 17-7.1

**Le conseiller Gérard Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Richard Gallant**

QUE le Conseil d'éducation du DSFNE assume les frais d'adhésion à l'AFPNB pour 2022-2023 au coût de 25 \$ par adhésion pour les CPAÉ de nos 34 écoles.

Adoptée

7.2 Nouveau modèle – Rapport de vérification sur les politiques 3.0

MOTION 103, RÉOLUTION 17-7.2

**Le conseiller Pierre Morais propose
Appuyé par la conseillère Marie-France Maltais**

QUE soit approuvé, tel que présenté, à la réunion de travail supplémentaire du 1^{er} novembre 2022, le nouveau modèle biennal proposé des rapports de vérification sur les secteurs, en respect des politiques du Conseil d'éducation.

Adoptée

7.3 Nouveau modèle – Plan de travail 2022-2023 du CED

MOTION 104, RÉOLUTION 17-7.3

**La conseillère Michèle Hébert propose
Appuyée par le conseiller Danny Comeau**

QUE soit approuvé, tel que présenté et modifié en réunion de travail supplémentaire du 1^{er} novembre, le plan de travail 2022-2023 du Conseil d'éducation.

Adoptée

8. Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 11 octobre 2022

MOTION 105, RÉOLUTION 17-8.1

**Le conseiller Pierre Morais propose
Appuyé par la conseillère Nathalie Mallais-Comeau**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 11 octobre 2022.

Adoptée

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Aucun suivi n'est rapporté.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 École réimaginée / semaine scolaire réinventée

La direction générale suggère de ne pas faire une présentation spécifique sur l'école réimaginée et propose plutôt de remettre plutôt sa présentation au point 9.4.2 alors qu'il fera une présentation sur la deuxième finalité du CED : soutenir une vie saine et équilibrée

9.2 Fermeture durant les Fêtes

Depuis les trois ou quatre dernières années, le DSFNE ferme les écoles et les bureaux en diminuant la température au minimum, sauf dans les écoles où on retrouve des services de garde. Ceci représente une économie substantielle, entre 50 000 et 100 000 dollars, en fonction de la météo qu'il fera. Les employés des bureaux seront appelés à faire du télé-travail durant cette période.

9.3 Possibilité de fermeture des classes – manque de suppléance

En raison de la pénurie de main d'œuvre, et du fait du taux d'absentéisme élevé causé par la grippe saisonnière et autres maladies respiratoires, le DSFNE fait face à un manque de suppléants. Ceci mènera peut-être à des fermetures de classe au retour de congé. Une procédure et des priorités ont été établies avant d'en arriver à cette éventualité. Les écoles secondaires verront des cours annulés, mais il n'y aura jamais de fermeture pour manque de suppléants. Les

classes de maternelle à 5^e année seront priorisées pour assurer la suppléance. La procédure mise en place devrait faire en sorte qu'une classe ne soit pas touchée plus d'une fois par une fermeture. L'ensemble de nos suppléants seront rencontrés afin de les mobiliser et de leur demander une certaine flexibilité pour assurer l'efficacité des mesures mises en place pour favoriser la continuer des apprentissages.

9.4 Rapport de vérification des politiques – avis de motion

9.4.1 Rapport de vérification – secteur des technologies, en lien avec les politiques 3.2 « Relations avec la clientèle » et 3.5 « Protection des actifs » - avis de motion

Le directeur général fait une brève présentation de son rapport du fait qu'il a déjà abordé plusieurs de ces points lors de la rencontre de septembre dernier, alors qu'il faisait état de la protection des actifs du fait qu'on suivait l'ancien format. La question du système de paie a été soulevée. Le service de la paie est maintenant rendu à Tracadie. Le secteur des finances a été rapatrié à Campbellton. Le système de paie sera remplacé par le programme PRO dans quelques années, ce qui améliorera l'efficacité du service et diminuera les erreurs. Ce nouveau programme gèrera l'ensemble des services administratifs.

MOTION 106, RÉOLUTION 17-9.4.1

**Le conseiller Gérard Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Danny Comeau**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification du secteur technologies en lien avec les politiques 3.2 « Relations avec la clientèle » et 3.5 « Protection des actifs » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

9.4.2 Rapport de vérification – Finalité 2 « Soutenir une vie saine et équilibrée » en lien avec les politiques 3.1.5 « Relations avec le personnel » et 4.2 « Finalités »

Le directeur général fait une présentation sur la deuxième finalité du CED, soutenir une vie saine et équilibrée. La priorité visée touche le bien-être mental, émotionnel et spirituel. Une équipe inter-disciplinaire a été affectée à cette priorité. Un budget de près de 100 000 dollars est investi dans cette priorité. Le DSFNE travaille beaucoup à développer le sentiment d'appartenance des apprenants, car c'était la composante la plus faible dans les résultats de l'IMER, le sondage sur le mieux-être et la résilience des apprenants. La petite enfance participe aussi aux initiatives mises en œuvre : l'IMER et le Vélo du mieux-être, qui rend plus concret les sept dimensions du mieux-être en milieu scolaire à titre préventif. En 2021-2022, 27 projets ont vu le jour dans nos école pour soutenir la finalité. Jusqu'à présent cette année, 18 projets ont été élaborés. Le rapport fait état l'état de santé psychologique des jeunes du DSFNE par rapport aux jeunes du reste de la province, ainsi qu'au niveau d'autres facteurs qui affectent

la santé mentale de nos jeunes, dont l'intimidation, la consommation de substances et le sommeil.

Alexandre V., élève conseiller, suggère de publiciser auprès des jeunes la raison derrière l'administration de sondages afin de les inciter à mieux y répondre. Marc P. rappelle que ces sondages permettent de mieux comprendre les besoins des apprenants et comment y répondre. Il mentionne le projet ÉLAN de la Polyv. Roland-Pépin à titre d'exemple.

MOTION 107, RÉOLUTION 17-9.4.2

**Le conseiller Gérard Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Pierre Morais**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification Finalité 2 « Soutenir une vie saine et équilibrée » en lien avec les politiques 3.1.5 « Relations avec le personnel » et 4.2 « Finalités » tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapport des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED au 30 novembre 2022

Le conseiller Guy Chiasson en fait la présentation. Sur un budget total de 162 014\$, le CED a des dépenses de 103 250\$ pour un solde de 58 764\$ en date du 30 novembre 2022.

10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE au 26 septembre 2022

Le conseiller Guy Chiasson en fait l'introduction. Il mentionne que le DSFNE fait face à un déficit d'opération anticipé de 2 193 326\$ et précise que cela n'est pas le fait d'une mauvaise gestion mais plutôt en raison de dépenses supérieures à ce qui avait été prévu au départ en raison de l'inflation. Il faudra faire des demandes auprès du MEDPE pour absorber ce déficit. Cette préoccupation a été amenée lors du dernier forum des directions générales, des présidences et des vice-présidences avec le ministère de l'Éducation et nous avons été assurés que des sommes seraient mises à la disposition des districts scolaires afin d'éponger ces déficits en raison de l'inflation galopante, le prix de l'essence et le taux d'absentéisme élevé. Marc T. précise qu'en juin dernier le DSFNE avait présenté un budget équilibré mais en raison de l'inflation, Les deux autres districts scolaires francophones sont dans la même situation, ainsi que l'ensemble des districts scolaires anglophones. Des discussions ont eu lieu avec le MEDPE;

les districts devraient avoir confirmation des sommes qui seront consenties d'ici quelques jours. Le budget de suppléance et le budget de conciergerie ont été dépassés. Au niveau du transport scolaire, le prix de l'essence explique le dépassement du budget. Tout ce qui touche à la maintenance des bâtiments, autant au niveau du matériel que du coût de la main d'oeuvre, explique aussi le dépassement des coûts. Le programme de santé et sécurité explique aussi le déficit. Le DSFNE ne reçoit aucun montant du MEDPE et a fait des demandes en ce sens. Le conseiller Guy Chiasson mentionne que le déficit représente seulement 1,8 p. 100 du budget d'exploitation total ce qui est peu compte tenu de la situation actuelle.

MOTION 108, RÉOLUTION 17-10.1.1.2

**Le conseiller Guy Chiasson propose
Appuyé par la conseillère Marie-France Maltais**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport du budget d'exploitation du DSFNE en date du 26 septembre 2022 reflétant un déficit de (2 193 326\$).

Adoptée

10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.2.1 Politique 1.0 – Engagement global en matière de gouverne
Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.2.2 Politique 1.2 – Description des fonctions du CED
Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.2.3 Politique 2.2 – Exposé des fonctions de la direction générale
Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.2.4 Politique 2.3 – Imputabilité de la direction générale
Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3 Comité forum jeunesse

10.1.3.1 Compte-rendu de la rencontre du 8 décembre 2022

Le comité est formé d'Alexandre V. Marie-France Maltais, Michèle Héber, Ghislaine Foulem et Brigitte Couturier. La conseillère Michèle n'a pu être présente à la première rencontre. Le comité a décidé d'établir un partenariat avec la FJFNB afin que les représentants de FJFNB de chaque école secondaire fassent partie du conseil jeunesse. L'une des priorités du conseil jeunesse sera d'uniformiser les constitutions des conseils étudiants afin de les actualiser ou même de permettre chaque école de se doter d'une constitution. Le but principal est de bien appuyer

l'élève conseiller dans ses tâches afin qu'il puisse rapporter au CED les préoccupations et les besoins des jeunes. Lors de la prochaine réunion le comité se dotera d'un plan de travail. Le comité se donnera le temps de bien faire les choses afin de se donner des bases solides.

Brigitte Couturier a été affectée comme personne ressource pour faire les suivis étant donné que l'élève conseiller doit se concentrer à ses études.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente a combiné le rapport du mois de novembre à celui du mois décembre.

11.2 Correspondance

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

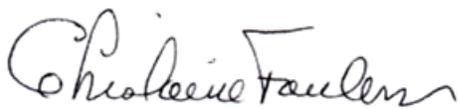
La réunion a été plus longue qu'à l'habitude à cause de l'annulation de la rencontre du 8 novembre. La présence du CPAÉ a été appréciée même si la rencontre s'est déroulée de façon virtuelle. Les commentaires et les questions de l'élève conseiller, Alexandre Veilleux, ont été très appréciés des autres conseillers.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

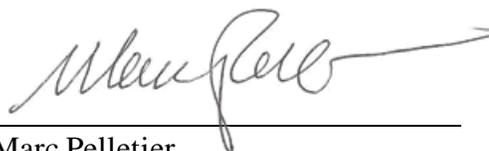
La présidente demande s'il y a des questions ou commentaires reçus. Aucune question n'est soulevée.

14. Levée de la séance

La présidente en profite pour souhaiter de Joyeuses Fêtes aux personnes présentes et propose la levée de la séance à 21h10.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil